

RAPPORT DE PRESENTATION

DES BUDGETS PRIMITIFS 2017

I – LE BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

La politique municipale se développe autour de deux axes principaux :

- Améliorer les services à la population, principalement en direction des familles ;
- Renforcer l'image et l'attractivité pour développer l'activité économique et l'emploi

A – Synthèse du budget

Les orientations budgétaires se caractérisent par la volonté de :

- Proposer des services publics de qualité en adéquation avec les besoins de la population tout en maîtrisant les dépenses ;
- Préserver le pouvoir d'achat des résidents (résidences principales et secondaires) en maintenant inchangée la part communale des impôts locaux ;
- Gérer de la dette et notamment de l'emprunt structuré de façon prudente ;
- Maintenir un programme d'investissements volontariste.

La section de fonctionnement du budget primitif présenté au vote du Conseil municipal pour l'exercice 2017 s'établit à 14 123 071 € contre 14 181 516 € en 2016 soit une baisse relative de 58 445 € qui correspond à la volonté de maîtriser les dépenses dans un contexte où les recettes stagnent. Il est à noter d'une part que le nécessaire provisionnement des intérêts liés à l'emprunt structuré implique une dépense supplémentaire de 532 562 € et que, d'autre part, dans une démarche prudentielle, la Ville a prévu 200 000 € de dépenses imprévues.

L'exercice 2017 prévoit des dépenses d'investissement à hauteur de 3 582 600 € alors que les dépenses prévues en 2016 s'établissaient à 5 525 958 € en section d'investissement pour une réalisé à hauteur de 4 142 530 €. Ainsi, dans un contexte budgétaire restreint les projets d'investissement restent volontaristes.

	BP 2016	BP 2017
FONCTIONNEMENT	14 181 516 €	14 123 071 €
INVESTISSEMENT	5 525 958 €	3 582 600 €

DONNEES PRINCIPALES SECTION FONCTIONNEMENT*

DEPENSES

Charges à caractère général

3 234 k€

Autres charges de gestion courante

1 634 K€

Dépenses de personnel

5 110 K€

Atténuation de produits 1 981 K€

Intérêt de la dette + provision 904 k€

RECETTES

Impôts locaux et attribution de compensation 5 910 K€

Autres taxes 2 060 K€

DGF Etat 1 733 K€

Autres participations (CAF,...) 650 K€

Produits du domaine (redevances,...)
1 825 k€

Autres produits de gestion (loyers,
budgets annexes,...) 886 K€

Excédent reporté 763 k€

DONNEES PRINCIPALES SECTION INVESTISSEMENT*

Dépenses d'équipement

3 164 k€

Remboursement du capital 345k€

Excédent reporté et affectation du
résultat 2016 : 982 k€

Amortissements 1 030 K€

FCTVA et taxe aménagement 683 k€

Subventions 589 K€

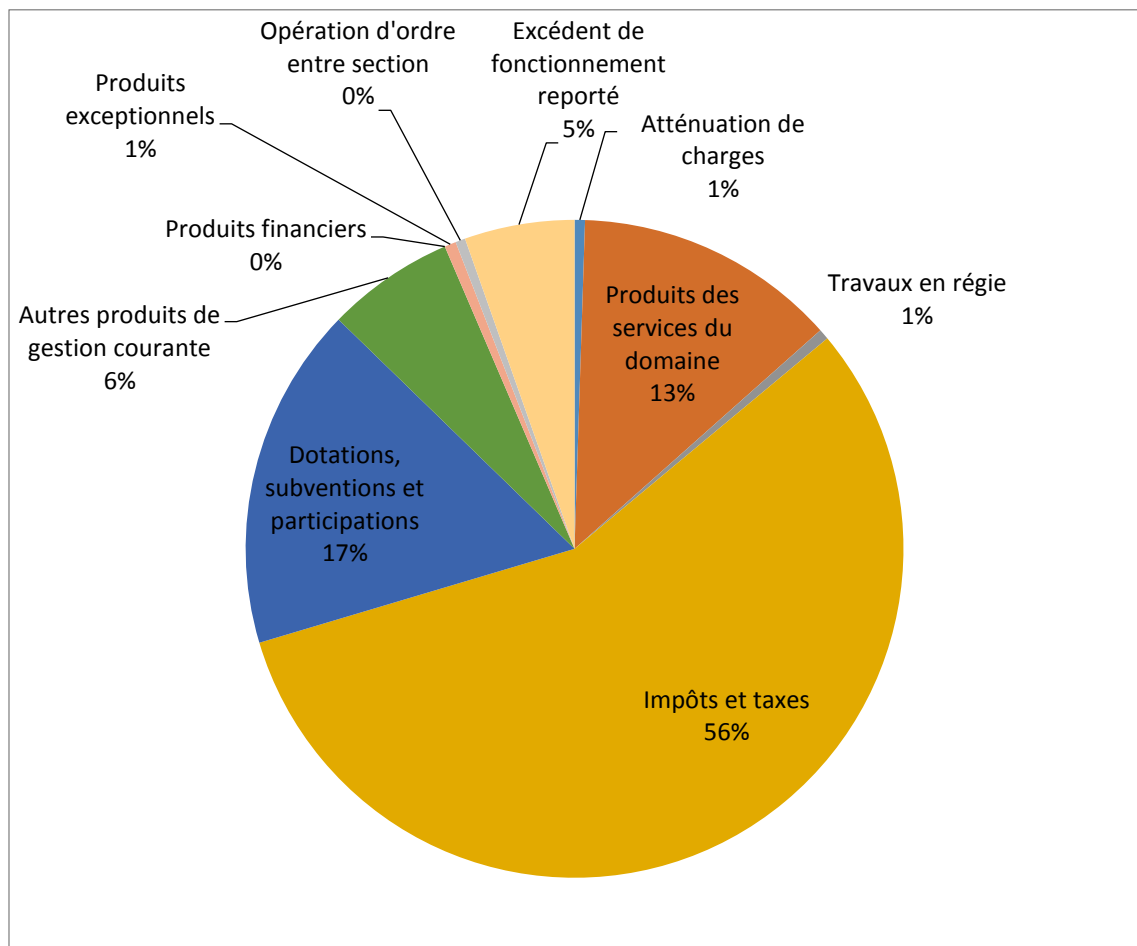
Emprunt nouveau 172 k€

* hors mouvements neutres de trésorerie et opérations d'ordre budgétaires. En intégrant l'ensemble des inscriptions budgétaires, y compris les mouvements neutres de trésorerie et les opérations d'ordre budgétaires, le budget primitif 2017 s'élève section fonctionnement à 14,12 M€ et section investissement à 3,58 M€.

B – Section de fonctionnement

1. Les recettes de fonctionnement

Répartition des recettes :



Evolution des recettes :

Chap		BP 2016	CA 2016	BP 2017
O13	Atténuation de charges	68 000	101 808	72 000
70	Produits des services du Domaine	1 816 300	1 736 912	1 825 500
72	Travaux en régie	200 00	149 712	73 000
73	Impôts et taxes	8 349 355	8 398 601	7 970 863
74	Dotations, Subventions et participations	2 520 914	2 461 152	2 383 500
75	Autres produits de gestion courante	1 015 600	1 022 430	886 637
76	Produits financiers	9	8	8
77	Produits exceptionnels	25 150	755 573	80 150
O42	Opérations d'ordre entre sections	74 587	489 978	68 037
OO2	Excédent de fonctionnement reporté	111 600	111 600	763 376
	TOTAL	14 181 516	15 115 075	14 123 071

Les principaux éléments qui caractérisent les recettes de fonctionnement en 2017 sont :

- Le maintien de taux de fiscalité bas pesant sur les ménages
- Un désengagement de l'Etat (baisse de la DGF)
- Des prévisions de recettes prudentes

a) Fiscalité des ménages et attribution de compensation

Le produit de la fiscalité sur les ménages évolue de 0,8% par rapport au CA 2016 conformément à la revalorisation des bases cadastrales décidée par le législateur et à la dynamique des bases. Les taux locaux quant à eux resteront inchangés. Ils sont particulièrement bas comparativement aux collectivités de la même strate.

La recette supplémentaire sera donc de l'ordre de 28 000 €.

2016	Quiberon	CARNAC	Moyenne Morbihan	Moyenne Nationale
TH	7.21%	10.80%	23.18	16,31
TFB	11.49%	14,89%	19.60	19,06
TFNB	15.73%	22,59%	47,32	41,75

Les recettes liées à la fiscalité des ménages (TH, TFB, TFNB) sont estimées à 3 420 000 € auxquelles il faut ajouter l'attribution de compensation (versée par la Communauté de communes en contrepartie du fait qu'elle encaisse désormais la fiscalité des entreprises) d'un montant de 2 490 863 €.

La baisse de l'attribution de compensation correspond aux charges transférées à AQTA dans le cadre des nouvelles compétences de l'intercommunalité au 1^{er} janvier 2017 (tourisme 383 555 €, Zone artisanale 50 827 €, aire des gens du voyage 6 059 € et instruction droit des sols 26 012 €).

A noter que la ville ne reversera pas, en 2017, le montant de la taxe de séjour à l'Office du Tourisme. Elle prendra à sa charge directement les animations estivales. La recette pour la Ville est donc de l'ordre de 360 000 € à recette de taxe de séjour constante.

Ainsi, l'impact réel sur le budget devrait être de l'ordre de 50 000 € correspondant principalement à l'annualisation du coût des investissements de renouvellement des biens mis à disposition qui seront désormais assurés par la Communauté de communes. Cette annualisation introduit une logique économique d'amortissements permettant de planifier budgétairement, de manière responsable, le renouvellement des biens.

Le total des recettes prévisionnelles correspondant à la fiscalité locale et l'attribution de compensation s'établit à 5 910 863 €, représentant 41,85 % des recettes de fonctionnement.

b) Dotation de l'Etat

La ville de Quiberon subit **une nouvelle baisse de la dotation forfaitaire de l'Etat** à hauteur de 125 000 € en 2017.

Le montant de la dotation forfaitaire prévisionnelle s'élève à 1 733 000 €, soit 12,27 % des recettes de fonctionnement.

En stock (la perte déjà cumulée à laquelle s'ajoute celle de l'année considérée) le manque à gagner est de 2 678 520 € entre 2013 et 2017.

c) Produits des services du domaine

Les produits des services du domaine recouvrent les redevances perçues sur les services rendus (y compris les entrées de la piscine mais cette recette est reversée ensuite à l'opérateur) ainsi que les locations incluant les délégations de service public et baux emphytéotiques (campings délégués, tennis, thalassothérapie, Casino).

Ce chapitre de recettes inclut également le coût du personnel mis à disposition pour les activités des budgets annexes (campings, criée, aérodrome, Sémaphore, cinéma, CCAS). Cette dernière recette est imputée en dépense dans le chapitre 012 (charges de personnel).

Les prévisions de recettes sont en hausse de 88 588 € essentiellement en raison, d'une part, de l'augmentation des charges de personnel liée au Cinéma (0,5 équivalent temps plein) et à la Criée (1,5 équivalent temps plein) et, d'autre part, à la revalorisation des différentes conventions d'occupation.

Le montant des recettes liées aux produits des services du domaine est estimé à 1 825 500 €, soit 12,93 % des recettes de fonctionnement.

d) Autres participations et recettes

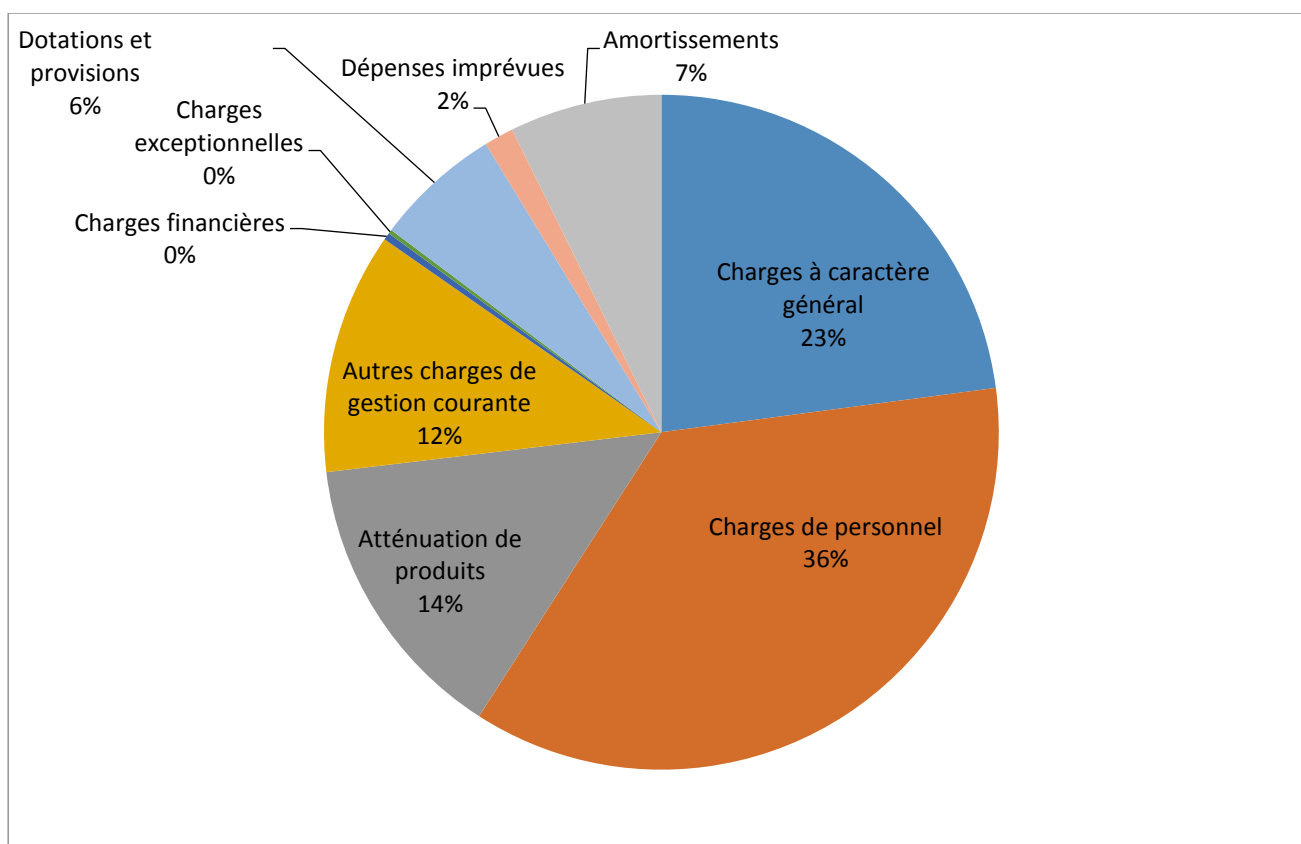
Le prélèvement sur les produits des jeux du casino est en baisse de 59 448 € en 2016. Pour 2017 la prévision budgétaire est de 380 000 €, soit -50 000 € par rapport à 2016.

Les autres recettes supplémentaires prévisionnelles sont les suivantes :

- Augmentation de la taxe de séjour 20 000 €
- Augmentation des loyers perçus à la Maison de santé 25 000 €
- Augmentation de la participation de la commune de Saint Pierre Quiberon (dispositif passerelle, accueil de Loisirs estival) 7 000 €.
- Versement du FCTVA sur les dépenses de fonctionnement d'entretien des bâtiments au titre de l'année n-1, soit 54 000 €

2. Les dépenses de fonctionnement

Répartition des dépenses :



Evolution des dépenses :

Chap		BP 2016	CA 2016	BP 2017	En %
O11	Charges à caractère général	3 305 160	3 305 021	3 234 484	-2,13%
O12	Charges de personnel	5 004 000	4 872 697	5 110 000	+4,87%
O14	Atténuation de produits	2 411 051	2 405 410	1 981 051	-17,64%
65	Autres charges de gestion courante	2 135 111	1 516 449	1 634 777	+ 7,80%
66	Charges financières	81 200	42 255	48 216	-14,11%
67	Charges exceptionnelles	11 500	2 139	28 000	
68	Dotations et provisions	324 000	324 000	856 562	+164,37
042	Amortissements et opérations d'ordres	909 494	1 874 885	1 029 981	- 45,06 %
022	Dépenses imprévues	0	0	200 000	
	TOTAL	14 181 516	14 342 859	14 123 071	

L'orientation principale consiste à une maîtrise des dépenses tout en maintenant les nouvelles activités mise en place l'année précédente et d'absorber l'impact du provisionnement des intérêts de l'emprunt structuré.

a) Les charges à caractère général :

La prévision des dépenses liées aux charges à caractère général est en légère baisse par rapport au compte administratif présenté en 2016, de l'ordre de 70 536 € malgré les dépenses contraintes et la volonté d'améliorer la qualité de service, illustrant la maîtrise des dépenses mise en place.

On observe une augmentation, par rapport au BP 2016 ou au CA 2016, pour les postes :

- Energie électricité + 2 400 € par rapport au CA 2016
- Carburants + 7 500 € (hausse du prix du litre)
- Alimentation + 3 000 €, notamment dispositif passerelle, pma et Alsh
- Fournitures non stockées, notamment dispositif passerelle et pma, + 8 000 €
- Locations immobilières, notamment location du parking de la gare à la SNCF, 6 000 €.
- Entretien des terrains, lié au bois d'amour et aux espaces verts, 7 000 €
- Entretien des bâtiments lié à la remise aux normes accessibilité et à l'entretien des bâtiments communaux pour 76 600 €
- Maintenance matériels liée à la maintenance de nouveaux biens (panneaux d'affichage, nouveaux logiciels) et une maintenance informatique plus développée pour un total + 15 000 €
- Amélioration des transports collectifs (Quibus) : + 20 000 €

On observe une baisse, par rapport au BP 2016 ou au CA 2016, pour les postes :

- Prime assurance, renégociation de contrats, de 38 000 €
- Fournitures de petit équipement de 38 727 €, les dépenses liées à la création du poste de police en 2016 en régie avaient impacté fortement l'année n-1
- Entretien de voiries et réseaux - 145 000 € par rapport au CA 2016 (montant CA 2016 : 315 000 € ; CA 2015 : 150 000 €)
- Entretien des réseaux - 39 000 € par rapport au CA 2016 (absence d'effacement des réseaux France Télécom)
- Frais d'actes et de contentieux - 21 500 €
- Fêtes et cérémonies - 36 000 € par rapport au CA 2016, baisse de 10 %
- Catalogues et imprimés - 9 000 €

b) Dépenses de personnel :

		BP 2016	CA 2016	BP 2017
O12	Charges de personnel	5 004 000	4 872 697	5 110 000

La prévision des dépenses de personnel augmente de 4,87 % par rapport au CA 2016.

Plusieurs facteurs expliquent cette évolution :

- Revalorisation du point d'indice des fonctionnaires décidée par l'Etat de 0.6 %
- Le protocole « parcours professionnels, carrières et rémunérations » mis en place par l'Etat afin de rapprocher les règles applicables aux trois fonctions publiques, modifie la structuration des carrières ce qui impacte la masse salariale.
- Réintégration obligatoire d'un agent ayant réussi un concours mais en recherche d'emploi (prévision : 6 mois). Cet agent est aujourd'hui chargé de mission rattaché à la Direction générale des services.
- Renforcement de certains services en raison d'un accroissement d'activités : Cinéma (0.5 ETP), Criée (1.5 ETP), Police Municipale (0.5 ETP), Accueil de Loisirs (0.4 ETP), Service des Sports (1 ETP).

L'augmentation de la masse salariale liée à l'accroissement d'activités s'élève à 1.9% des charges de personnel.

Le nombre d'emplois équivalent temps plein en 2016 de 113 équivalents temps plein.

Le ratio charges de personnel/dépenses de fonctionnement courantes, actuellement de 39,6 %, est relativement bas par rapport à la moyenne nationale (51.6 % pour une strate comparable) alors même que la ville de Quiberon gère un nombre important de services en régie.

c) Frais financiers

Rappel : le Conseil municipal a décidé de poursuivre la société DEXIA en justice dans le cadre de l'emprunt toxique.

A partir de l'année 2016, conformément au positionnement des autres collectivités ayant engagé une action en justice, la ville n'a pas versé à Dexia le montant des intérêts liés à cet emprunt. Elle a néanmoins provisionné 50% de la somme due, conformément au jugement du TGI de Nanterre sur l'affaire Saint Cast de Guildo qui reconnaît la responsabilité partielle de la banque Dexia, soit 324 000 €.

Ainsi, le versement des intérêts d'emprunts, hors emprunt toxique, devrait être de 48 210 €.

Néanmoins, en raison de la dernière décision rendue par la Cour d'appel de Versailles sur l'affaire Saint Cast de Guildo, qui n'a pas retenu la responsabilité de la banque Dexia, **il est préconisé de provisionner la totalité des intérêts pour 2016 et 2017 soit une montant de 856 562 €.**

Structure d'emprunt	Nombre	Montant encours	% de l'encours
A Taux fixe ou variable simple	9	1 349 651,67 €	33,69 %
B Barrière simple sans effet levier	1	139 784,96 €	3,49 %
F Hors charte	1	2 516 110,33 €	62,82 %

d) Autres charges de gestion courante

Le chapitre « autres charges de gestion courante » recouvre diverses dépenses. On observe une augmentation de 118 328 € de ce chapitre par rapport au CA 2016.

Cela s'explique, par la subvention d'équilibre des budgets annexes : aérodrome 233 050 €, zone artisanale 174 378 € et Cinéma 20 837 €.

Les subventions aux associations ont vocation à être maintenue pour l'année 2017.

Dans le cadre des festivals organisés par les associations, l'association « Les Musicales de Quiberon » recevra 30 000 € au lieu des 110 000 € versée en 2016 et l'association « Presqu'île Breizh » recevra une participation de la ville de 20 000 € (comprenant la prise en charge directe de la sonorisation et du feu d'artifice par la Ville).

e) Dépenses imprévues

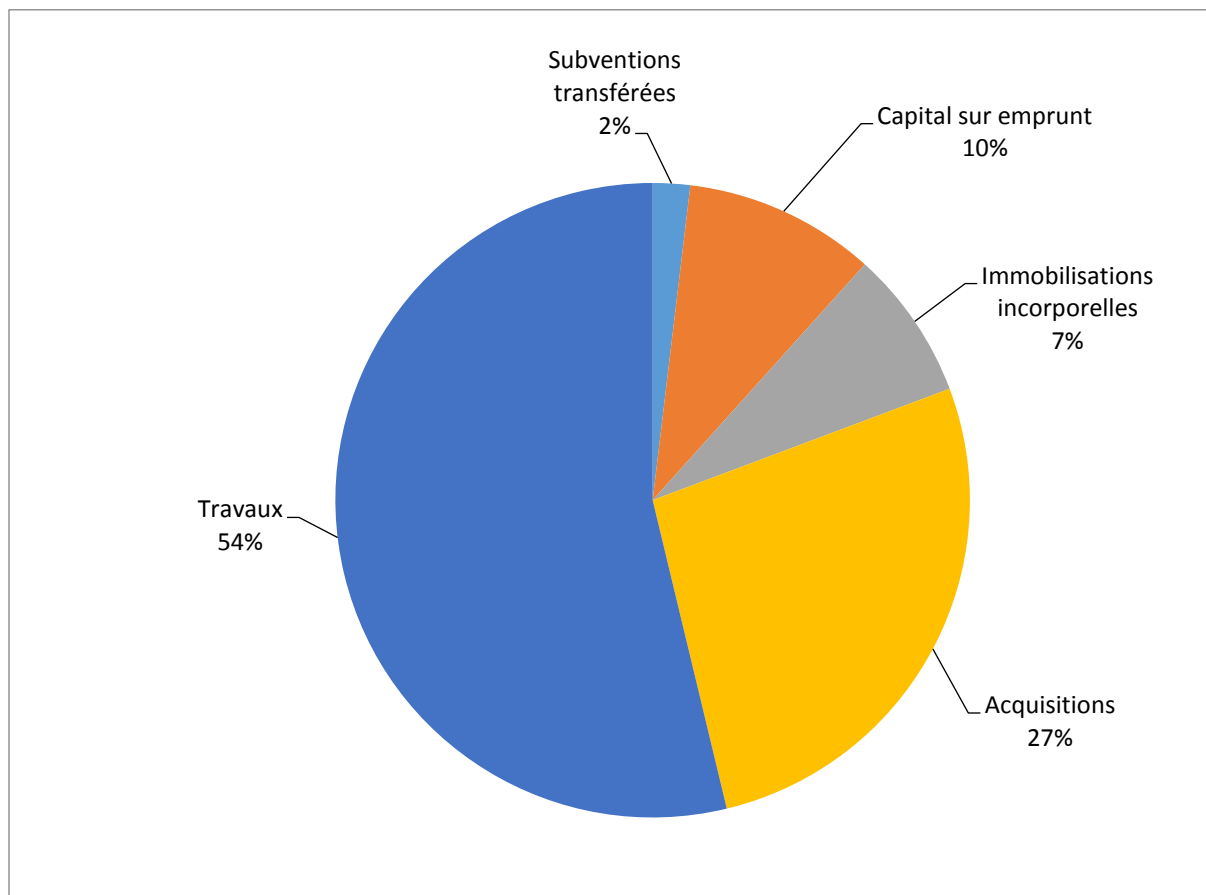
Il est proposé de prévoir 170 000 € de dépenses imprévues afin de se prémunir contre d'éventuels aléas.

Par ailleurs, 30 000 € sont prévus pour répondre aux besoins qui s'exprimeront lors des prochaines réunions de quartiers.

C – Section d'investissement

1. Les dépenses d'investissement

Répartition des dépenses



Chapitre	Postes	Montant en €
13	Subventions transférées	68 037 €
16	Capital sur emprunts	349 800 €
20	Immobilisations incorporelles	273 050 €
21	Acquisitions	965 863 €
23	Travaux	1 925 850 €
	TOTAL	3 582 600 €

a) Les dépenses d'équipement

Etudes :

- études préalables du Briellec 3 : 70 800 € (poursuite des études initiées en 2016).

Concessions et droits similaires, logiciels :

- Rachat du bail du tennis du bois d'amour : 170 000 €
- Révision du PLU : 10 000 €
- Marque Quiberon, logo et chartre graphique : 20 000 €
- Logiciel pour le Multi accueil : 1 250€
- Licences informatiques CTM : 1 000 €

Acquisitions foncières :

Outre les 199 195 € d'acquisitions engagées en fin d'année 2016, de nouvelles acquisitions foncières à hauteur de 400 000 € sont envisagées dans le cadre des futures zones d'aménagement (Briellec3, ZAL, Pilotins).

Un budget de 10 000 € pour des levés topographiques et des bornages de terrains est prévu.

Patrimoine bâti :

- Rénovation de l'école Primaire : 385 000 €
- Nouveaux locaux du CCAS : 73 000 €
- Accessibilité du poste de police et de la Maison des associations) : 40 000 €
- Maitrise d'œuvre dossier panneaux photovoltaïques au tennis st Clément : 25 000 €
- Rénovation toiture bâtiment ALSH : 20 000 €
- Dispositif passerelle (finalisation des travaux et équipements complémentaires) : 12 000 €
- Mise en place d'un contrôle d'accès au gymnase : 10 000 €

Espaces publics

- Projet de requalification du quartier de Port Maria : 361 320 €
- Voirie rue de kervozes : 270 000 €
- Zones de rencontres (bld Chanard) : 180 000 €
- Mobiliers urbains : 56 000 € (jardinières, bancs, mobiliers vélos....)
- Voirie (aménagement sécurité et accessibilité handicapés) : 60 000 €
- Vidéo protection : 50 000 €
- Aménagement des espaces verts : 34 300 €
- Dispositif d'information en temps réel du trafic des véhicules sur la départementale Auray/quiberon : 30 000 €
- Profil de baignade : 16 000 €
- Aires de jeux : 15 000 €

Réseaux :

- Eclairage public (rénovations et extensions) : 203 580 €

- Eaux pluviales (rue de Port Haliguen, promenade de la plage, rue de Kervozès, et petites extensions) : 141 550 €
- Réseaux fibre optique : 65 280 €
- Effacement réseaux électrique (quai des sinagots et rue de kervozes) : 32 970 €

Matériels :

- Matériels informatiques : 40 000 € (dont écoles publiques pour 6 000 €, remise à niveau du parc informatique et sécurisation de la salle serveur)
- Matériel pour restaurant municipal : 34 230 €
- Matériel + mobilier + mini golf (tennis du bois d'amour) : 32 000 €
- Amélioration des équipements stationnement : 21 000 €
- Mobilier (médiathèque, multi accueil, hôtel de ville...) : 11 678 €
- Mobilier pour le funérarium : 10 000 €
- Matériel de sport : 8 160 €
- Mobil home pour saisonniers : 10 000 €
- Divers matériels : 47 250 € (poteaux incendie 8 650 €, outillage voirie 2 500 €, signalisation 23 000 €, outillage Services techniques 8 000 €, tables et bancs manifestation 5 100 €, ,...).
- Mobilier Quibus dans le cadre de l'amélioration du dispositif: 5 000 €
- Défibrillateur Maison des associations : 2 500 €

b) Le remboursement de la dette

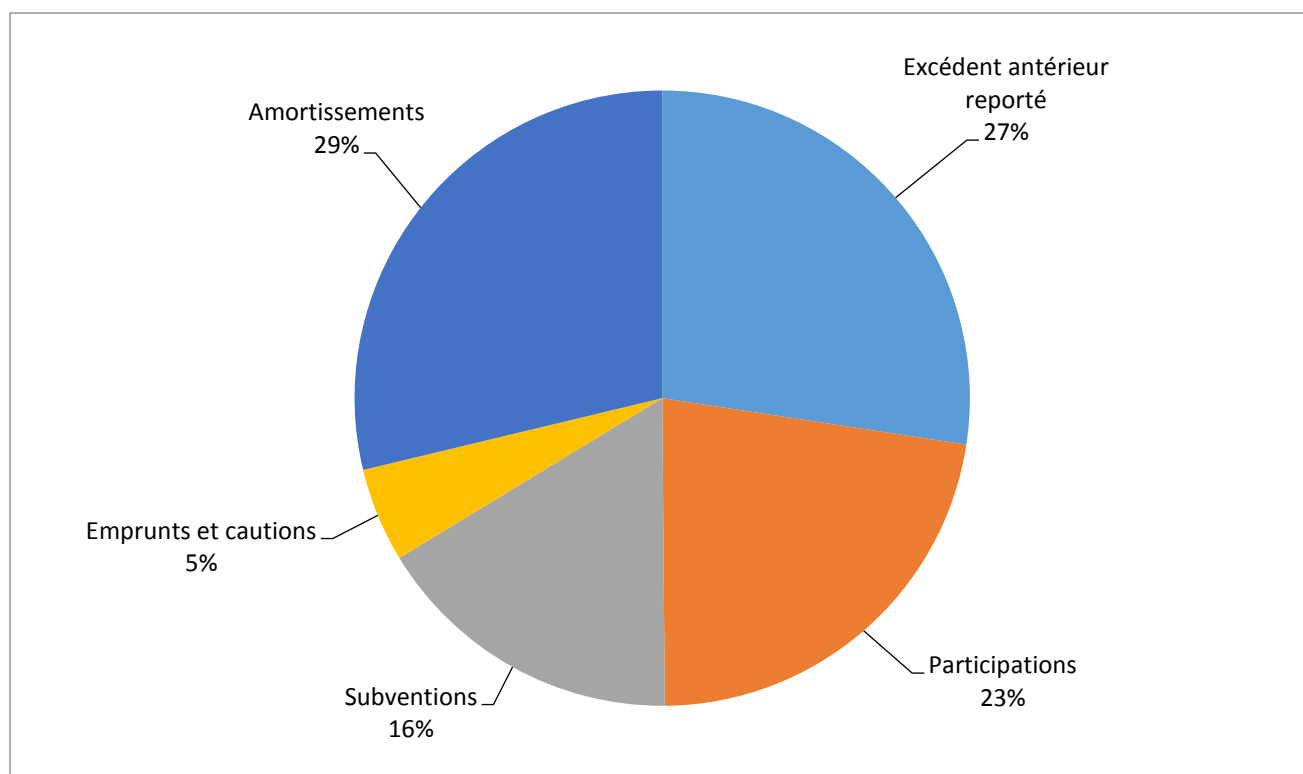
Comme indiqué lors du débat d'orientations budgétaires, la Ville est très peu endettée.

Il faudrait 4.5 années à QUIBERON pour rembourser sa dette si la totalité de sa CAF y était affecté, ce qui est un excellent ratio étant considéré que la zone de vigilance se situe entre 10 et 15 ans.

Le montant du remboursement du capital s'élève à 344 000 €, soit 9,60% des dépenses d'investissement.

2. Les recettes d'investissement

Répartition des recettes



Chapitre	Postes	Montant en €
OO1	Excédent antérieur reporté	982 096,35 €
O24	Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €
10	Participations	804 441,19 €
13	Subventions	588 996,00 €
16	Emprunts et cautions	177 085,46 €
28	Amortissements	1 029 981,00 €
	TOTAL	3 582 600,00 €

a) L'emprunt

La Ville a inscrit au budget un emprunt d'un montant de 172 085,46 € pour financer ses investissements.

Mode de financement des investissements :

	Part de la ressource en €	Part de la ressource en %
Autofinancement	2 133 518,54 €	59,55 %
Recettes d'investissements	1 271 996,00 €	35,50 %
Emprunt et cautions	177 085,46 €	4,95 %
Total	3 582 600,00 €	

II – LES BUDGETS ANNEXES

1. Parking du Sémaphore, campings, mouillage et zone artisanale

Les budgets annexes du parking du Sémaphore, des campings, du mouillage sont des budgets de gestion sur lesquels aucune observation particulière n'est formulée. Peu d'investissements sont prévus pour l'année 2017.

Le budget annexe zone artisanale sera clôturé en cours d'année dans le cadre du transfert de compétence à AQTA effectif au 1^{er} janvier 2017.

2. Port Maria

Au regard de l'évolution de l'année 2016, le budget 2017 a été établi avec un volume d'achat et vente de poissons d'une valeur de 7 000 000,00 €.

En dépenses de fonctionnement, le poste O12 charges de personnel est budgété pour un montant de 365 000,00 € (1,5 poste supplémentaire).

En investissement : Achat d'un véhicule de remplacement

3. Le Cinéma

Le résultat d'exploitation du cinéma pour 2016 est positif avec un résultat de 11 920 € suite au versement d'une avance de la part du CNC.

Le budget 2017 est établi avec une prévision de 30 000 entrées.

La façade du cinéma côté rue du Phare sera embellie (108 000 € TTC), les subventions de la part de l'Etat, de la région et du pays d'Auray devraient être à hauteur de 80 %.

Un déficit prévisionnel de 20 000 € est inscrit en l'absence de versement d'avance de la part du CNC en 2017.

4. L'aérodrome

En 2017, il sera recherché un équilibre d'exploitation. Le personnel sera composé de deux agents Afis pour la saison et un stagiaire.

Dans le cadre des transferts de compétences, l'aérodrome devrait être transféré à AQTA le 1^{er} janvier 2018.